

FICH'EXPO 2

RONAN & ERWAN BOUROULLEC BIVOUAC

THÈME EXPLOITÉ :

OBJET TECHNIQUE - OBJET ARTISTIQUE

Dans cette exposition, il est question d'objets et plus particulièrement d'éléments de design.

Dans les programmes officiels en collège, en technologie (Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008), une distinction est faite entre l'objet et l'objet technique. L'objet est un élément naturel non modifié par l'homme alors que l'objet technique est issu de matières transformées par l'homme dans le but de répondre à un besoin.

Cette dernière définition ouvre sur une interrogation : quelle est la place de l'objet dans l'art (objet d'art, objet usuel, objet symbolique, design) ?

Quelques axes de recherche possibles dans cette exposition :

Le processus de réalisation de l'objet

Les objets semblent être présentés sous trois formes : projets graphiques, pièces détachées ou prototypes, état final d'usage et de commercialisation. Toutes les étapes du processus de réalisation sont révélées.

La fonction de l'objet

Il s'agira de s'interroger sur la fonction des objets, présents dans l'exposition, sur le rapport entre un objet utilitaire et artistique.

L'assemblage

Les différentes pièces d'un objet exposé ont un ordre d'assemblage (le définir, dessiner, par exemple, les différentes pièces d'un objet ayant une fonction technique).

Les modes de représentation

Ils sont multiples : croquis, esquisses, études, vues bidimensionnelles, perspectives, modèles numériques tridimensionnels, etc (définir le choix des designers dans la présentation ou la représentation des objets).

MODE DE REPRESENTATION

Les traces réalisées par les élèves, pendant et après la visite, peuvent être

orientées selon des études « informatives », par des dessins en perspective, dessins en perspective éclatée, dessins de définition, dessins d'ensemble et/ou des dessins « artistiques » (croquis, esquisses, études...).

Exploitation de différents types de dessins « informatifs »

Réalisation d'une notice de montage ou d'utilisation de certains objets de l'exposition.

- Le dessin en perspective est une représentation en volume de l'objet (trois dimensions). Elle en facilite sa vision, sa compréhension.
- Le dessin en perspective éclatée permet de situer les pièces les unes par rapport aux autres, de visualiser l'assemblage des différentes pièces de l'objet. C'est une représentation en volume (trois dimensions).
- Le dessin de définition représente une pièce plane en indiquant ses dimensions sous forme de cotation. Il définit une pièce dans son intégralité, pouvant être identifiée ou fabriquée.
- Le dessin d'ensemble montre toutes les pièces du système et leur emplacement.

CLASSEMENT

Le classement des objets, autre sujet d'étude, s'opère selon plusieurs critères : par matériaux (repérer des familles de matériaux : métalliques, organiques, céramiques, plastiques), par usages (citer des objets répondant à une même fonction d'usage), par états dans le processus de réalisation, par couleurs, par mode de présentation et d'exposition.

ENTRE ART ET ARTISANAT

Autour de l'objet, un travail permettrait de distinguer l'art de l'artisanat (exemple de la région lorraine riche en métiers d'artisanat d'art). Les frères Bouroullec font appel aussi bien à des